

## **IESF - Assemblée Générale Ordinaire du 23 juin 2025**

### **Résolutions votées à l'AGO**

Sur la base du collège électoral IESF de **241 327 voix** (avec un quorum de 25 % à 60 324 voix). Les membres et les pouvoirs reçus présents sur place et par visio-conférence représentaient : **140 590 voix**

#### **1ère résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport moral de l'année 2024 qui lui a été présenté, approuve l'action menée par son Conseil d'Administration.

**Résolution approuvée à 88.64 %**

Détail du vote :

- 37 POUR = 124 620 VOIX
- 5 ABSTENTIONS = 15 970 VOIX

#### **2ème résolution**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier qui lui a été présenté et après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice 2024 et entendu les observations et conclusions du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes 2024, l'affectation du résultat au report à nouveau et d'une manière générale la gestion du Trésorier.

**Résolution approuvée à 84.93 %**

Détail du vote :

- 33 POUR = 1119 410 VOIX
- 9 ABSTENTIONS = 21 180 VOIX

#### **3ème résolution**

L'Assemblée Générale, approuve les conventions réglementées figurant dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

**Résolution approuvée à l'unanimité**

#### **4ème résolution**

L'Assemblée Générale approuve le budget 2025.

**Résolution approuvée à 74.22 %**

Détail du vote :

- 22 POUR = 104 351 VOIX
- 14 ABSTENTIONS = 21 961 VOIX
- 6 CONTRE = 14 278 VOIX

#### **5ème résolution**

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale approuve le projet d'évolution des règles de cotisation. Les nouvelles règles seront donc applicables pour l'année 2026. [Ce document remplace et annule toutes les règles précédentes.](#)

**Résolution approuvée à 81.89 %**

Détail du vote :

- 22 POUR = 115 135 VOIX
- 11 CONTRE = 18 262 VOIX,
- 3 ABSTENTIONS = 7 193 VOIX



### **6ème résolution**

Après avoir pris connaissance des résultats du vote pour le renouvellement partiel du Conseil, l'Assemblée Générale prend acte de l'élection ci-dessous et valide la nouvelle répartition des postes du Conseil d'administration :

Collège A (7 élus → par ordre alphabétique)

1. CHAZEIX Gaëtan
2. GORCE Stéphane
3. GRENIER Alexis
4. JURA Albin
5. MUNOZ DORMOY Carmen
6. PRADON Cassandre
7. VAL Michel

### **Résolution actée par l'AGO**

\* Aucun membre donc aucun siège à pourvoir dans les collèges B, C et D pour l'année 2025, conformément aux statuts les sièges ont été distribués dans les autres collèges